

la langue Française. Je lui dis d'un ton ferme: Monsieur, je viens de racheter ce jeune enfant de la servitude, mais il n'échappera pas à la mort, si vous n'ordonnez à quelqu'une de ces femmes de lui tenir lieu de mère et de l'allaiter, en attendant que je puisse pourvoir à le faire élever ailleurs. Les Officiers Français qui étaient présens appuyèrent ma demande. Sur cela, il parla à ces femmes Anglaises. Une s'offrit à lui rendre ce service, si je voulais répondre de sa vie et de celle de son mari, me charger de leurs subsistances et les faire conduire à Boston par Montréal. J'acceptai sur-le-champ la proposition; je priai M. du Bourg-la-Marque de détacher trois Grenadiers pour escorter mes Anglais jusqu'au camp des Canadiens, où je me flattai de trouver des ressources pour remplir mes nouveaux engagements; ce digne Officier répondit avec bonté à ma requête.

Je me disposais à quitter le fort, lorsque le père de l'enfant se retrouva blessé d'un éclat de bombe et dans l'impossibilité de se secourir lui-même; il ne put qu'acquiescer avec plaisir aux dispositions que j'avais faites pour la sûreté de son fils. Je partis donc accompagné de mes Anglais, sous la sauvegarde de trois grenadiers. Après deux heures d'une marche pénible, mais heureuse, nous arrivâmes au quartier où étaient logés les Canadiens; je n'entreprendrai pas de vous rendre fidèlement la nouvelle circonstance qui couronna mon entreprise: il est des évènements qu'inutilement se flatterait-on de présenter au naturel. Nous étions à peine aux premières avenues du camp, lorsqu'un cri vif et animé vint subitement frapper mes oreilles; était-ce de la